



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E170995

VALABLE JUSQU'AU 31/01/2026

ÉDITÉ LE 27/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/10/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 160 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROANNE 832610315

Siret : 832 610 315 00018

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144506326

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144506326

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : COSI HOME ENERGY

1346 RUE PIERRE SEMARD
42153 RIORGES

Téléphone : 04 77 69 47 21

Portable :

Site Internet : www.cosihe.com

E-mail : contact@cosihe.com

Responsabilité légale :

BUISSON JEAN PIERRE GÉRANT / POTHIER CHRISTOPHE RENE MICHEL
CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/01/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	01/02/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	23/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	22/09/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	22/09/2022
o Ventilation mécanique	15/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.